

## Commune de SAINT SANTIN

### CONSEIL MUNICIPAL du 9 septembre 2022

Le 9 septembre 2022 à dix-neuf heures, le conseil municipal s'est réuni sur convocation ordinaire du 30 août 2022, sous la présidence de Mme Michèle COUDERC, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Georges ALEXANDRU, Guy BERGON, Hervé CARRIERE, Michèle COUDERC, Marc COUDON, Alexandre GRATACAP, Cécile PRONZAC, Marion TABEYSE, Véronique VENZAC.

Absents : Cyntia ANDRIEU ayant donné pouvoir à Guy BERGON, Dominique FEYT ayant donné pouvoir à Michèle COUDERC, Sébastien IMBERT ayant donné pouvoir à Hervé CARRIERE.

Excusé : Jean-Marie CASTANIER.

Secrétaire de séance : PRONZAC Cécile

Avant d'aborder l'ordre du jour, le conseil municipal approuve le compte-rendu du précédent conseil municipal en date du 24 juin 2022 à l'unanimité après avoir fait modifier une erreur dans l'attribution des pouvoirs. En effet Monsieur CASTANIER Jean Marie, absent à cette séance avait donné pouvoir à Dominique FEYT et non à Hervé CARRIERE comme précisé dans le procès-verbal.

#### **Attribution subventions : point sur la DETR et le Conseil Départemental**

Michèle COUDERC expose que sur les 5 dossiers de demandes déposés pour la DETR, un seul a été retenu, celui du changement de la chaudière fioul de la mairie. Pour rappel les autres dossiers DETR demandés :

- La réfection de l'appartement de Saint Julien de Piganiol
- L'achat de la signalétique pour l'adressage
- La voirie 2022 : 2<sup>ème</sup> tranche du Cimetière de Saint Julien de Piganiol
- La réfection de la couverture de la salle des fêtes de Saint Santin

n'ont pas été retenus.

Le Conseil Départemental quant à lui, a attribué une subvention à hauteur de 20% du montant HT pour des travaux engagés dans les 18 mois, pour la rénovation de cet appartement de Saint Julien de Piganiol. Les travaux sont donc reportés à l'an prochain, il conviendra de prévenir la locataire. Début 2023 une demande de subvention DETR sera à nouveau sollicitée pour compléter l'attribution du Département.

#### **Jumelage Laspuña : organisation du séjour à Saint Santin du 30/09 au 02/10/22 ;**

Michèle COUDERC rappelle que durant l'été des réunions de préparation à ce séjour ont eu lieu. Des cadeaux de bienvenue ont été confectionnés ainsi que la décoration des tables, pour les repas du samedi soir et du dimanche midi.

La délégation Espagnole arrive le vendredi 30 septembre. Ils seront hébergés dans des familles de la commune. Le programme est le suivant :

- Vendredi soir : repas pris en commun avec les hébergeurs
- Samedi visite de Rocamadour avec pique-nique à midi. Repas le soir à la salle des fêtes de Saint Julien, animé par la Chansonnette et spectacle des écoliers.
- Dimanche visite de Capdenac le Haut / Montmurat avec repas de midi à la salle des fêtes de Saint Santin. Départ du bus vers l'Espagne à 17h00.

Une information est à distribuer dans les boîtes aux lettres des habitants afin de les convier à une dernière réunion de préparation le 20 septembre prochain.

## **Marché de Noël :**

Il aura lieu cette année à Saint Julien de Piganiol le Dimanche 4 décembre 2022.

## **Colis ou Repas de Noël des Aînés ;**

Michèle COUDERC demande aux élus s'ils souhaitent reconduire la distribution de colis aux Aînés pour Noël comme l'an passé ou s'ils préfèrent reprendre l'organisation du repas de Noël à la salle des fêtes.

Le choix de l'équipe Municipale se porte sur le repas qui sera organisé le Samedi 10 décembre à 12h00 à la salle des fêtes de de Saint Julien.

Les élus auront rendez-vous à 9h30 pour la mise en place.

## **Sécurisation de la RD963 à Saint Julien de Piganiol ;**

Dans le cadre de la finalisation des aménagements de sécurisation de la traverse de Saint Julien de Piganiol une subvention avait été demandé au Conseil Départemental au titre des amendes de police pour un montant de 7 500 €. Cette subvention sera attribuée lors de la prochaine commission du 23 septembre.

Parallèlement un devis a été demandé à l'entreprise Signiovia pour un montant de 11 800 € HT pour :

- les passages piétons
- l'ajout de bandes jaunes avant les passages piétons les plus dangereux (au niveau du parking et devant la salle des fêtes)
- la réfection de la ligne centrale en bande continue
- l'ajout de bandes latérales jaunes

Après discussion il est décidé de commander la réfection des passages piétons existants, l'ajout de bande jaune en amont des passages piétons du parking et de la salle des fêtes, les bandes jaunes latérales et la bande centrale continue et des bandes jaunes en entrée de village au niveau du char fleuri coté Decazeville.

Une actualisation du devis sera demandée.

## **Maison partagée à Saint Santin : avancée du dossier ;**

Le pré-projet a été envoyé par le groupe Ages et Vies pour la Maison Partagée de Saint Santin. Le terrain cédé sera de 2 000 m<sup>2</sup> et la structure comportera 10 chambres médicalisées. Une proposition d'échange de terrain a été faite aux riverains coté Cantal afin de prévoir un branchement au réseau d'eaux usées et d'avoir un terrain plus large pour la construction du bâtiment. Après réponses des riverains, le bornage va être réalisé par le géomètre afin de lancer les démarches administratives.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Installation de médecins : les élus demandent où en est le dossier d'implantation de médecins sur la commune. Michèle COUDERC explique que Saint Santin a été retenue avec Livinhac le Haut dans le cadre d'un appel à projet par la Région Occitanie pour accueillir des médecins salariés de la Région. Nos deux communes mettront à disposition des locaux. Les médecins sont en cours de recrutement par les services de la Région.

Voirie : un point est fait sur l'avancée des travaux de voirie pour 2022. L'entreprise ROUQUETTE a déjà effectué une partie des travaux le reste va suivre à l'automne. Une partie du réseau pluvial de Saint Julien de Piganiol situé sous la RD 963 dans le bourg du village présente des malfaçons et l'eau provenant de la chaussée en cas de grosses pluies inonde le garage des riverains. Un devis a été demandé à l'entreprise ROUQUETTE qui chiffre les travaux à 5 000 € HT afin de remédier à ce problème.

D'autre part, il a été signalé que la chaussée Route du Mas del Bosc, comportait des trous et également suite à la traversée de route effectuée par l'entreprise ROUQUETTE, il faudrait canaliser l'eau au niveau du caniveau afin d'éviter un ravinement. Michèle COUDERC va se rapprocher de nouveau de l'entreprise ROUQUETTE TP qui a effectué les travaux.

Bureaux de vote : Michèle COUDERC informe le Conseil Municipal que la Préfecture de l'Aveyron a décidé, par arrêté, de supprimer le bureau de vote de Saint Julien de Piganiol pour la raison que la commune compte moins de 800 électeurs. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 la commune aura un seul bureau de vote, à la mairie comme toutes les communes de l'Aveyron ayant moins de 800 électeurs.

Travaux chemin Saint Julien de Piganiol : les travaux de débroussaillage pour préparer l'ouverture du chemin de Saint Julien de Piganiol entrepris par les deux communes de l'Aveyron et du Cantal ont été effectués fin août. L'entreprise retenue réalisera l'empierrement courant octobre.

Cours de gym à la Salle des Fêtes de Saint Santin : Michèle COUDERC informe le Conseil Municipal que les cours de gym qui avaient lieu à la salle des fêtes de Saint Santin le lundi soir sont repris par un nouveau professeur. Le Conseil Municipal donne son accord pour une utilisation les mardi et mercredi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45